

ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP

DELIBERATION N° 50/2024

OBJET : FINANCES - Autorisation donnée au comptable du SGC pour ajuster l'état de la dette par opération d'ordre non budgétaire.

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 du mois d'octobre à 14h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Robert NARDELLI, Maire.

PRESENTS : Robert NARDELLI Maire/Martine DUNOYER DE SEGONZAC /Philippe MINEUR / Alexandra GHIGI-RUSSO / Serge DIGANI/Catherine DINI/ Jean QUENCEZ adjoints, Christine DECORDIER / Sabrina DIVRY/ Kathy NICOLAS/ conseillères municipales déléguées, / Bouabdallah LAFTAS /Vanessa BEAUJEAUD/ Jean-Pierre MONTCOUQUIOL/ Philippe JANIN /Romain BIANCHI / Clorinde MARCONI/ conseillers municipaux

ABSENTS REPRESENTES : Thierry VISSIAN par Sabrina DIVRY, Françoise DAMILANO par Martine DUNOYER DE SEGONZAC / Sandrine GUGLIELMINO par Romain BIANCHI/Stephen VIALE par Clorinde MARCONI

ABSENTS : Sophie ESPOSITO, Jean Christophe CENAZANDOTTI, Xavier JARJANETTE, Nathalie DIGANI, Michael TRUCCHI, Gracienne DODAIN, Maeva THOMMERET

Secrétaire de séance : Sabrina DIVRY

Vu le code de la Fonction Publique Territoriale,
Vu l'instruction budgétaire,

Dans le cadre de l'ajustement de la dette dans l'application HELIOS, des opérations d'ordre non budgétaires doivent être réalisées par le comptable du Service Gestion Comptable, afin de débiter le compte 1068 et créditer le compte 1641 pour un montant global d'ajustement de la dette de 115 344,34 €.

Le détail des ajustements et les emprunts concernés sont fournis dans le tableau joint :

Emprunt	Banque	Capital Restant Dû Hélios	Capital Restant Dû Tableau Amortissement	Différence
900145060833	CA	100 761,36 €	110 855,36 €	10 094,00 €
900153655733	CA	210 356,64 €	223 659,64 €	13 303,00 €
900180081033	CA	718 803,69 €	763 344,69 €	44 541,00 €
900181481233	CA	81 626,62 €	90 766,62 €	9140,00 €
900201570133	CA	98 103,69 €	110 654,69 €	12 551,00 €
900220240133	CA	40 822,69 €	45 958,69 €	5 136,00 €
900909901312	CA	32 417,32 €	36 152,32 €	3 735,00 €
900909940212	CA	5 287,70 €	12 898,45 €	7 610,75 €
900910030512	CA	14 412,16 €	16 838,72 €	2 426,56 €
900910050512	CA	14 528,02 €	17 113,02 €	2 585,00 €
900910010012	CA	-4 222,00 €	0,00 €	4 222,00 €
900042770043	Migration	-0,02 €	0,00 €	0,02 €
900043121243	CR Foncier	-0,01 €	0,00 €	0,01 €
				115 344,34 €

AR Prefecture

006-210600540-20241011-50-DE
Reçu le 16/10/2024

~~Au regard de ces éléments, il est~~ important d'autoriser le comptable du SGC à passer les écritures.

Considérant la nécessité d'enregistrer les opérations d'ordre non budgétaires,

Où cet exposé, après avoir délibéré, le Conseil Municipal autorise avec 16 voix pour et 4 abstentions, le comptable du SGC de Cagnes sur Mer à réaliser les opérations d'ordre non budgétaires.

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 16 Procurations : 4 Votants : 20

Absents : 7 Contre : 0 Abstentions : 4 Pour : 16

Fait à Drap, le 11 octobre 2024

Le Maire, Robert NARDELLI



Compte-rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 15/10/2024

Affichage en mairie le : 16/10/2024